



Arret d'une association en entreprise

Par **caussade**, le **21/09/2009** à **22:15**

Bonjour,
voila je viens d'ouvrir une sandwicherie avec une personne.Nous sommes cogérantes a 50
50.Tous commence bien les chiffres augmentent cependant je doute que cette affaire soit
viable a deux.Je voulais savoir ce que je devais faire si je voulais arrêter?